CONFÉRENCES DROIT DES AFFAIRES ET RENDEZ-VOUS D'ACTUALITÉ

Inexécution du contrat : choisir le bon recours, mettre en demeure et agir

Le client ne paie pas, le prestataire livre en retard, la prestation rendue ne correspond pas au cahier des charges. Le créancier dispose d'un éventail de remèdes qui se cumulent mal et dont chacun suppose des conditions précises. Un recours engagé sur un mauvais fondement se retourne souvent contre celui qui l'exerce. Deux heures pour passer en revue les remèdes ouverts au créancier, comparer leurs conditions et leurs effets, puis construire la séquence qui protège la relation commerciale quand elle doit être préservée. La conférence s'appuie sur des situations de retard de livraison et de défaut de conformité.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
0,29 jour — 2 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 430 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Juristes d'entreprise et avocats ainsi que responsables achats ou contrats confrontés à des inexécutions contractuelles.

PRÉREQUIS
Maîtriser les règles générales du droit des contrats.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Qualifier l'inexécution et en mesurer la gravité
- Rédiger une mise en demeure qui ouvre les recours utiles
- Comparer exception d'inexécution exécution forcée et résolution
- Apprécier l'opportunité d'une réduction du prix
- Chiffrer le préjudice indemnisable et le documenter

03 Programme détaillé

M1 Qualifier l'inexécution

- Poser le diagnostic avant d'agir
- Inexécution totale partielle ou défectueuse
- Rôle et rédaction de la mise en demeure
- Incidence de la force majeure
- Effet des clauses limitatives et des clauses pénales
- À retenir : La mise en demeure conditionne l'accès à la plupart des remèdes et fixe le point de départ de leurs effets.

M2 L'éventail des remèdes

- Comparer avant de choisir
- Exception d'inexécution et suspension des obligations
- Exécution forcée en nature et ses limites
- Réduction du prix et notification au débiteur
- Résolution unilatérale ou judiciaire
- Cas pratique : Choix du remède le plus adapté à partir de trois situations de retard et de non-conformité.

M3 Obtenir réparation

- Du préjudice à l'indemnisation
- Préjudices réparables et preuve du dommage
- Articulation des dommages et intérêts avec les autres remèdes
- Sort des restitutions après résolution
- Stratégie amiable et judiciaire
- Mise en situation : Négociation d'un protocole après inexécution en préservant la poursuite de la relation.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF

Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 430 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr